

**Délibération n° 2017-087 en date du 17 Mai 2017 portant
DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DES COMMISSIONS
TERRITORIALES DE SUIVI DES PUBLICS MISES EN PLACE DANS LE
CADRE DU PACTE TERRITORIAL D'INSERTION**

L'an Deux Mille Dix Sept, le 17 Mai à 18 heures 30, le Conseil de la Communauté de Communes de Chénérailles Auzances-Bellegarde Haut Pays Marchois, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de Champagnat, sous la présidence de Monsieur Pierre DESARMENIEN, Président.

Date de convocation du Conseil : 10.05.2017

Nombre de conseillers en exercice : 61		
Présents : 47	Votants : 50	POUR : 50
Pouvoir : 3	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 11	Exprimés : 50	

Présents : MM. DESARMENIEN, MORANCAIS, VENTENAT, BIGOURET, SIMONET, FAUCONNET, ROULLAND, BUJADOUX, PERRIER S, ROBIN, SIMON, DESCLOUX, LE CORRE, FERRIER, JOULOT, BRUNET A., JOUANDEAU, RIBIERE, POULAIN, VERDIER, MICHON, NOVAIS, CONCHON, VIRGOULAY, RAILLARD, LAVAUD, SAINT-ANDRE, PAYARD, AGABRIEL, JARY, SCHMIDT, PLAS, GENDRAUD, PEYRAUD, ALHERITIERE, MEANARD, WELZER, TURPINAT, PINLON, BRUNET M, SEBENNE, BARBAUD, MORELE, DECHAUD, CHAUMETON, GIRAUD-LAJOIE, GERBE.

Pouvoirs : MM. ROBBY à SIMON, RICHIN à PERRIER S, CHEFDEVILLE à PLAS,

Excusés : MM. PEROCHE, BOYER, LONGCHAMBON, PERRIER F, ALLEYRAT, MATHIEU, MONTEIL, PUYBOUBE, D'HULSTER, FONTVIEILLE, TOURNAUD,

Secrétaire de séance : Monsieur Christian JOUANDEAU

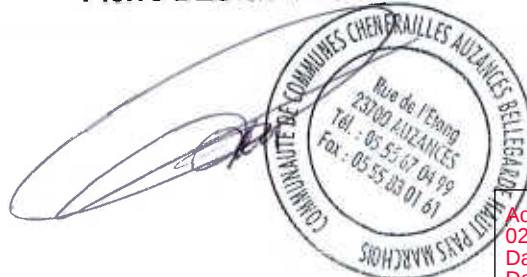
Monsieur le Président explique que, suite à la création des nouvelles communautés de communes au 1er janvier 2017, notre EPCI doit désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant au sein de la commission territoriale de suivi des publics mise en place dans le cadre du pacte territorial d'insertion.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, après avoir délibéré décide, à l'unanimité de désigner :

- Madame Marie-Françoise VENTENAT, membre titulaire
- Madame Gina VIRGOULAY, membre suppléant

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 23 Mai 2017
Pour copie conforme, le 23 Mai 2017
Le Président,

Pierre DESARMENIEN



Accusé de réception en préfecture
023-242300127-20170523-2017-087-DE
Date de télétransmission : 23/05/2017
Date de réception préfecture : 23/05/2017